



Assemblée Générale d'Installation du 12 janvier 2011

DELIBERATION

Objet : Habilitation du Président à ester en justice

La Chambre Commerce et d'Industrie de Région Basse-Normandie, réunie en Assemblée Générale le 12 janvier 2011 à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Caen, en présence de Didier LALLEMENT, Préfet de Région de Basse-Normandie,

DECIDE d'habiliter son Président, Jean-Claude LECHANOINE à engager l'établissement public en vertu des articles R 431-2 à R 431-4 du Code de Justice Administrative, pour présenter devant les juridictions administratives toute requête ou signer tout mémoire au nom et pour le compte de la CCIR de Basse-Normandie en matière de litiges d'ordre individuel concernant les agents de la Chambre.

Cette habilitation ne fait pas obstacle à ce que la CCIR de Basse-Normandie soit représentée par un avocat.

Cette délibération a été approuvée à l'unanimité des votants. (Le Président n'ayant pas pris part au vote.)

➤ Nombre de Membres Titulaires en exercice :	40
➤ Nombre de Membres Titulaires présents :	36
➤ Nombre de Membres Titulaires représentés (pouvoir) :	04
➤ Quorum :	21
➤ Nombre de votants :	39
➤ Majorité absolue :	20

ETAIENT PRESENTS :

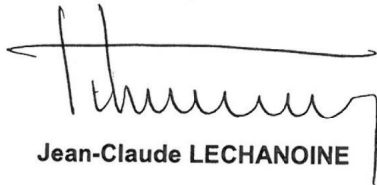
Madame JOUIS.

Messieurs d'ANSELME, BOULAY, CAMUS, CATHERINE, CAUCÉ, CHAUVEL-TREPIER, COCHARD, COLLIN, COTE, COUASNON, DECLOMESNIL, DUFEU, FACQ, FOUGERAY, GODET, GOULLEY, GROUDEL, HENAULT-MOREL, HOUSSARD, LE ROUX D'ORVEN, LECHANOINE, LEGOUPIL, LEMARCHAND, LEPELLEUX, LEWANDOWSKI, LOUZEAU, MERAT, MERCIER, MERLIN, QUARANTA, ROUCHES, SCHIEB, SERGENT, VAN RYSSEL, VIGER.

ETAIENT REPRÉSENTÉS :

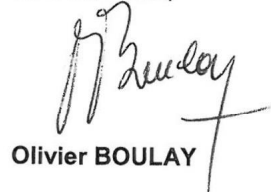
Messieurs AGUIRREGABIRIA, FICHEROULLE, LARCHER, NORDMANN.

Le Président,



Jean-Claude LECHANOINE

Le Secrétaire,



Olivier BOULAY